

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S
Du lundi 6 novembre 2023

Date de la convocation : le 30 octobre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le lundi six novembre à dix-neuf heures trente précises, le conseil d'administration du C.C.A.S dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil municipal en Mairie, sous la Présidence d'Aline WATT-CHEVALLIER.

Nombre de membres en exercice : 15 Présents : 14 Absent : 1 Votants : 15
 Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Présents: M^{me} Aline WATT-CHEVALLIER (Présidente), M^{me} Aurélie ANCRENAZ, M^{me} Joëlle BIMBERT, M^{me} Annie REVERTEGAT, M^{me} Delphine SCARAMOZZINO, M^{me} Virginie SIROT, M. Thierry CHARRETOUR M. Dominique ROY, M^{me} Fabienne JOLIVET-BALON, M^{me} Mireille MORAN, M^{me} Nicole SAVOINI, M. Alexandre BUSATO, M. Denis POTARD, M. Jean-Luc TROGER.

Pouvoirs : M^{me} Elodie DEFASY donne son pouvoir à M^{me} Bimbert

Secrétaire de séance : M. Denis POTARD

Début de séance à 19h45.

Ordre du jour

1/ Présentation de SOLIHA par une intervenante de l'association

Afin de sensibiliser les aînés à l'amélioration et à l'aménagement en toute sécurité de leur habitat, il a été décidé que les membres du C.C.A.S, à l'occasion de la distribution des colis de Noël, fassent connaître l'association SOLIHA.

Après un tour de tables des membres, deux conseillères, une du pôle administratif et une autre du pôle technique présentent leur association. Soliha est une association de la loi 1901, dont le but est de maintenir à domicile les personnes âgées et de réaliser l'adaptation du logement des personnes handicapées. Elle intervient également dans l'amélioration de l'habitat, la maîtrise de l'énergie et la baisse des charges pour n'importe quelle catégorie de ménages. Soliha intervient gratuitement sur tout le territoire de la C.C.F.G. Elle accompagne les personnes dans leur démarche du début à la fin du dossier. Après un diagnostic au domicile, Soliha élabore un projet de travaux cohérent. C'est à l'administré de contacter les entreprises. Cependant, Soliha s'assure de la cohérence entre les devis des artisans et le projet d'adaptation. Le chargé d'opération élabore un plan de financement, monte le dossier et dépose des demandes de subventions auprès de différents organismes (CARSAT, ANAH, MDPH, APAH ...). Dès réception des demandes de financement, les entreprises choisies peuvent commencer les travaux et les subventions sont alors débloquées.

Lors de la visite chez les aînés, les deux intervenantes conseillent aux membres d'expliquer que SOLIHA est un organisme de confiance, sérieux et mandaté par la C.C.F.G jusqu'en 2025. Elles précisent également que les administrés ont un interlocuteur physique et/ou téléphonique.

Seul un avis d'imposition est demandé pour l'ouverture du dossier.

Quelques questions sont alors posées par les membres comme par exemple la difficulté à contracter un prêt à taux zéro, la recrudescence des sites frauduleux, le risque d'augmentation des prix des artisans si connaissance des aides de l'état. Il est aussi expliqué que chacun peut bénéficier des services de Soliha, même n'habitant pas le territoire de la CCFG. La personne doit avancer les frais de dossier d'un montant de 314,00€ qui lui seront remboursés à hauteur de 313€.

Les dépliants apportés par SOLIHA seront mis dans les colis de Noël.

Arrivée de D. Scaramozzino à 20H10.

Les points 1 et 2 de l'ordre du jour sont inversés par M^{me} La Présidente.

2/ Formation aux gestes de premiers secours : inscriptions et session supplémentaire

Formation dispensée aux enfants de CM1-CM2- 15 enfants.

M^{me} La Présidente remercie M^{me} Ancrenaz pour la parfaite organisation de cette manifestation à l'égard des enfants. M^{me} Ancrenaz explique que cette demi-journée de formation a été très positive tant du côté des enfants que du formateur. Les élèves ont pu appréhender divers exercices comme le massage cardiaque, la position latérale de sécurité (PLS), mais aussi savoir donner l'alerte et protéger l'espace. Le formateur a répondu aux nombreuses questions des jeunes. Les parents ont été très satisfaits également de cette initiative du C.C.A.S. M^{me} Ancrenaz remercie à son tour M. Busato qui a su trouver ce pompier de L'Union Départemental des Sapeurs-Pompiers rapidement. En effet, le formateur de « Tous Cap », l'organisme de formation qui devait intervenir a eu un accident et n'a pas pu honorer sa prestation. Le C.C.A.S a donc signé une convention avec la Fédération des Pompiers pour un montant de 275,00€ TTC au lieu de 120,00€ TTC prévu initialement. A l'issue de cette session, le C.C.A.S a offert un goûter.

Les membres suggèrent d'élargir ce type de formation aux adultes côtoyant un large public comme les employés de mairie, les Présidents d'Association et de reproposer une session ou une formation diplômante aux jeunes au printemps prochain.

Il a été remarqué lors de la formation que les piles du défibrillateur de la salle polyvalente étaient à changer. La mairie va vérifier le contrat d'entretien.

3/ Approbation et vote du compte - rendu de la séance précédente :

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité :

⇒ **APPROUVE** le compte - rendu de la séance du lundi 16 octobre 2023.

4/ Téléthon : vendredi 8 décembre 2023

L'organisation du téléthon se concrétise grâce aux réponses des associations et de divers intervenants.

Deux sites : école à partir de 16h et centre- bourg en soirée.

18H30 : balade aux lampions avec l'arrivée du Père-Noël.

Nourriture :

- Vie' tamine prépare des crêpes.
- M^{me} Troger réalise une quarantaine de brioches (20 pour chaque site).
- Le Club des Aînés cuisine des gâteaux et des rissoles mais D.Scaramozzino explique que les jeunes du CMJ ne seront pas disponibles pour les aider en raison du marché de Noël. Considérant que le CMJ prépare des rissoles pour le marché de Noël le 29/11/23, il est proposé que les jeunes en confectionnent un peu plus pour le Téléthon et qu'une partie soit congelée. Il est ainsi suggéré de faire cuire les rissoles chez le boulanger Gaspard ou chez M. Troger.

Boissons :

- M^{me} La Présidente offre une douzaine de litres de jus de pommes frais.
- Le Tiger's Club prépare comme chaque année du vin chaud.
- Prévoir des bières blondes en plus des bières de Noël plus épicées. M^{me} Moran signale qu'il reste des bières de Noël de l'année dernière. La date limite de consommation n'étant pas dépassée, il est décidé d'écouler le stock et d'acheter uniquement de la bière blonde et de décider de sa contenance (33 cl ou 75 cl).

Communication :

- Banderole chaussette cache-barrière à trois endroits pour annoncer l'évènement : école, centre- bourg et mairie.
- Des flyers seront distribués à l'école et chez les commerçants.

Animations :

- Balade à lampions à 18h30 avec l'arrivée du Père-Noël.
- Présence des poneys du Lycée Agricole.
- Musique : guitariste Khader.
- Démonstration de danse en ligne par l'association LINE DANCE ATTITUDE 74 : prévoir le sol pour piste de danse et définir l'horaire.
- Le camion à pizza ne sera finalement pas présent car il est engagé dans une autre commune.
- La présidente se questionne sur la participation de l'école de musique.

Divers :

- L'APE confirme sa participation au téléthon par l'achat des lampions.
- Il est décidé que tout ce qui ne sera pas vendu à l'école sera descendu au centre- bourg.
- M^{me} Sirot contacte l'APE pour solliciter des bénévoles pour la vente au point école.
- Mesdames Bimbert et Moran iront à la réunion d'inscription le 9/11 à Bonneville. Prévoir une trentaine de carnets de tombola et des boules de Noël de décoration.

A finaliser pour la prochaine réunion :

- Matériel/ électricité
- Equipe pour le démontage
- Trouver un but, une animation à la fin de la balade et définir le moment où apparait le Père-Noël.
- Prévoir un panier pour la distribution des papillotes et des clémentines que La Présidente et la Vice-Présidente distribueront.

5/ Colis de Noël : mise à jour de la liste, contenu des colis, budget, préparation.

La préparation des colis aura lieu le 2 décembre 2023 à 14h en salle du conseil municipal.
D. Scaramozzino, D. Roy, N. Savoini, E. Defasy et M. Moran viendront prêter mains fortes à M. Troger.

Carte de vœux : M^{me} La Présidente a choisi une photographie de la fête du château du 15 juillet dernier et lit le texte de vœux à l'assemblée.

Dépliant « informations utiles » :

M^{me} La Présidente considère qu'il faut rajouter le numéro 119 dans les numéros d'urgence qui correspond à l'enfance en danger.

Elle propose aussi de créer une affiche avec les principaux numéros d'urgence et de les afficher dans les salles communales, aux arrêts de bus et à l'école.

M^{me} Moran suggère d'enlever le paragraphe sur le portage des repas car très peu d'administrés se manifestent.

Aussi, M^{me} La Présidente demande à ses membres d'être attentifs aux personnes sous oxygène et de les informer de leur démarche à réaliser auprès de l'ARS Santé (une note explicative a été envoyée à tous les membres à ce propos).

Contenu des colis :

M. Troger expose les trois compositions de colis (colis pour une personne/ couple/ EPHAD).

Les producteurs choisis sont tous locaux sauf pour les tapas. Cette année, M. Troger n'a pas pu trouver de miel.

Il indique que le budget est respecté et que le coût en moyenne par colis a augmenté de 4 euros, soit un total de 5 098,25€.

Composition

2023 1 pers en EHPAD	Colis	Produits	Qté	Prix Unitaire TTC	Total TTC
Mairie - CCAS		Carte de Vœux - CCAS			
Ecoles		Carte vœux des enfants			
DF Collection		Sac carton GASTBY - GAT005	1	1,23	1,23
Cœur Gourmand des Alpes		Feuillantines - 150 grs	1	10,90	10,90
Pâtisserie Morel		Boite biscuits de Noël - 300 grs	1	10,00	10,00
		Nombre de produits	3	Total	22,13
			x	4	88,52

2023 - Colis 1 pers	Produits	Qté	Prix Unitaire TTC	Total TTC
Mairie	Carte de Vœux - CCAS			
	Dépliant SOLIHA			
	Liste numéros d'urgence			
Ecoles	Carte vœux des enfants			

DF Collection	Sac carton GASTBY - GAT005	1	1,23	1,23
Cœur Gourmand des Alpes	Biscuit Abondance / oignons - 120 grs	1	4,40	4,40
Hervé Priolet	Tartinables BIO - Légumes du soleil aux olives - 100 grs	1	1,79	1,79
Dominique Goy	Bisque de homard - 410 grs (boite)	1	9,90	9,90
Confiture du Pays	Confiture Pêches de vigne - 250 grs	1	2,74	2,74
Pâtisserie Morel	Boite biscuits de Noël - 150 grs	1	6,00	6,00
Cœur Gourmand des Alpes	Feuillantines - 150 grs	1	10,90	10,90
Nombre de produits		7	Total	36,96

x	78	2 882,88
---	-----------	-----------------

2023 - Colis 2 pers	Produits	Qté	Prix Unitaire TTC	Total TTC
Mairie	Carte de Vœux - CCAS			
	Dépliant SOLIHA			
	Liste numéros d'urgence			
Ecoles	Carte vœux des enfants			
DF Collection	Sac carton GASTBY - GAT011	1	1,53	1,53
Cœur Gourmand des Alpes	Biscuit Abondance / oignons - 120 grs	1	4,40	4,40
Hervé Priolet	Tartinables BIO - Légumes du soleil aux olives - 100 grs	1	1,79	1,79
Lorenzo	Sachet de Grisini - 150 grs	1	4,90	4,90
La Paimpolaise	Tapas - 100 grs - (6 recettes différentes)	1	4,29	4,29
Dominique Goy	Quenelles de brochets cuisinés 490 grs (pot verre)	1	11,00	11,00
Confiture du Pays	Confiture Mirabelle - 250 grs	1	2,58	2,58
Confiture du Pays	Myrtilles sirop - 400 grs (pot à vis)	1	5,06	5,06
Pâtisserie Morel	Boite biscuits de Noël - 300 grs	1	10,00	10,00
Cœur Gourmand des Alpes	Feuillantines - 150 grs	1	10,90	10,90
Cœur Gourmand des Alpes	Orangettes - 100 grs	1	8,00	8,00

Nombre de produits 11 Total 64,45

x	33	2 126,85
---	-----------	-----------------

TOTAL 5 098,25

115 **44,33 = coût moyen du colis**

soit + 4.18 € par colis versus 2022

L'ensemble des membres valide la composition des colis de Noël et M^{me} La Présidente remercie M. Troger pour son travail de qualité.

Questions diverses

- Journées d'échanges sur la précarité alimentaire en janvier 2024. Deux réunions sont organisées à Bonneville afin de préparer cet évènement. M^{me} La Présidente souhaite qu'un membre du C.C.A.S soit présent et actif.
- Cérémonie du 11 novembre fixée le vendredi 10 novembre à 18h.
- Belote organisée par Vie' tamine le samedi 11 novembre.
- Prochaines réunions le 20 novembre 2023 et le 15 janvier 2024 (galette des rois).
- Horaire du début des futures réunions à définir.

Levée de séance à 22H20.

**Le secrétaire de séance,
Monsieur Denis POTARD**

**La Présidente,
Madame Aline WATT CHEVALLIER**